



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Enduit bio pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 07.12.2022
Version 5.3 (fr,CH)
remplace la version de 28.11.2022 (5.2)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Enduit bio pour arbres
Prod-Nr. 4005240166260
CPID 323005-16

Composant(s) déterminant la classification de danger

dihydroxyde de calcium

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange

Produit de soin des plantes.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

W. Neudorff GmbH KG (CH)
An der Mühle 3
D-31860 Emmerthal
Téléphone +49 5155 624-0
Télécopie +49 5155 6010
E-mail msds@neudorff.de
Site web www.neudorff.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

CH: Tox Info Suisse 145
info@toxinfo.ch

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Procédure de classification

Skin Irrit. 2, H315

Eye Dam. 1, H318

D'après les données d'essais.

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Composant(s) déterminant la classification de danger

dihydroxyde de calcium

Pictogrammes des risques



GHS05



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Enduit bio pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 07.12.2022
Version 5.3 (fr,CH)
remplace la version de 28.11.2022 (5.2)

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
1305-62-0	215-137-3	dihydroxyde de calcium	< 45 pds %	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335	

Indications diverses

Préparation végétale pour chauler et entretenir les arbres fruitiers et les arbustes à baies.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

En cas de symptômes, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.
Au moins 10-15 minutes. Ensuite, consulter un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement:
Eau
Demander immédiatement un avis médical.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Enduit bio pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 07.12.2022
Version 5.3 (fr,CH)
remplace la version de 28.11.2022 (5.2)

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets

Risque de dommages oculaires graves.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau
Mousse
ABC-poudre
Dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Ne pas inhaler les émanations de fumée.

Informations complémentaires

La formulation n'est pas inflammable ou n'entretient pas la combustion.
L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Kontakt des Mittels mit Haut, Augen und Kleidung vermeiden.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Enduit bio pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 07.12.2022
Version 5.3 (fr,CH)
remplace la version de 28.11.2022 (5.2)

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.
Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Classe de stockage

12 liquides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:
Aliments pour humains et animaux

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Protéger du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
1305-62-0	215-137-3	Dihydroxyde de calcium	1 Respirable fraction [mg/m ³] Court terme(mg/m ³) 4 Respirable fraction 2017/164/EU
1305-62-0	215-137-3	Calcium hydroxide	1 (1) [mg/m ³] Court terme(mg/m ³) 4 (1)(2) (1) Inhalable fraction (2) 15 minutes average value (CH)

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

lunettes de protection

Protection des mains

Gants de protection

Protection corporelle:

pas nécessaire

Protection respiratoire

pas nécessaire



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Enduit bio pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 07.12.2022
Version 5.3 (fr,CH)
remplace la version de 28.11.2022 (5.2)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

flüssig, viskos

Couleur

blanc

Odeur

caractéristique

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé		
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair	non déterminé		
Température d'auto-inflammabilité		non inflammable	
Température de décomposition	non déterminé		
pH	env. 12 (20°C)		
Viscosité	(cinématique) 12- 15 (20°C)		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		Se dissout dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	0.98- 1.04 g/cm ³		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

9.2 Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Propriétés explosives			Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes			Le produit ne favorise pas la combustion.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Enduit bio pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 07.12.2022
Version 5.3 (fr,CH)
remplace la version de 28.11.2022 (5.2)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Température inférieure à 5°C.

10.5 Matières incompatibles

Acide

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	non déterminé		
Toxicité dermique aiguë	non déterminé		
Toxicité inhalatrice aiguë	non déterminé		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
n°CAS1305-62-0 dihydroxyde de calcium Irritant.Espèce Lapin	OCDE 404	n°CAS1305-62-0 dihydroxyde de calcium
n°CAS1305-62-0 dihydroxyde de calcium Nicht ätzend.	OECD Guideline 431: In Vitro Skin Corrosion: Human Skin Model Test	n°CAS1305-62-0 dihydroxyde de calcium

Autres informations

Irritation de la peau : l'hydroxyde de calcium contenu a des propriétés irritantes pour la peau, mais ne conduit PAS à une brûlure de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
n°CAS1305-62-0 dihydroxyde de calcium Irritant.Espèce Lapin	OCDE 405	n°CAS1305-62-0 dihydroxyde de calcium

Autres informations

Irritation des yeux: L'hydroxyde de calcium (CAS 1305-62-0) qui est contenu, peut provoquer des lésions oculaires (études sur les irritations oculaires (in vivo, lapin)).



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Enduit bio pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 07.12.2022
Version 5.3 (fr,CH)
remplace la version de 28.11.2022 (5.2)

Sensibilisation respiratoire

non déterminé

Sensibilisation cutanée

non déterminé

Mutagénicité sur les cellules germinales

non déterminé

Cancerogénité

non déterminé

Toxicité pour la reproduction

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

non déterminé

Danger par aspiration

non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Enduit bio pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 07.12.2022
Version 5.3 (fr,CH)
remplace la version de 28.11.2022 (5.2)

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

* 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
101304	déchets de calcination et d'hydratation de la chaux

Élimination appropriée / Produit

Le produit peut être transporté avec des ordures ménagères sur une décharge ou dans une installation d'incinération, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.
Let the material get hard before you dispose it!

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

Modes de transport

Le produit n'est pas un produit dangereux.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Enduit bio pour arbres

Date d'édition 02.03.2023
Date d'exécution 07.12.2022
Version 5.3 (fr,CH)
remplace la version de 28.11.2022 (5.2)

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

* RUBRIQUE 16: Autres informations

* Abréviations et acronymes

CLP: Classification, étiquetage et emballage

LD50: Dose létale 50%

PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

AVV: Ordonnance de transfert de déchets (DE)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

IMDG: Marchandises dangereuses dans le transport maritime international

IATA: International Air Transport Association

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

CAS: Chemical Abstracts Service

VOC: Composés organiques volatils

WGK: classe risque aquatique

Indications diverses

Lire le mode d'emploi!

Tenir hors de portée des enfants.

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente